



Nicollin SAS

3210 VIGNEUX DI

31/01/2026

Tél. : 01 69 52 44 67

Fax : 01 69 52 45 86

Facture N° : 263200363

Code client : C0030317

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

RESIDENCE COLISEE CLOS FLEURI

Chez TAKE A WASTE
24 rue de Clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE
N° TVA : FR14480080969

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier Colisée clos fleuri Allée du clos fleuri 91210 DRAVEIL Période de Facturation du 01/01/2026 au 31/01/2026 Location Bac roulant 240l	1,000	5,25	20,00	5,25	5,25	5,25	0,0000

Règlement par Virement au 28/02/2026

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	5,25 €
TVA 20,00	1,05 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	6,30 €

TVA sur Encaissement

Prestations de service

Date	31/01/2026
Centre	3210
Facture N°	263200363
Client N°	C0030317

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation :
NICOLLIN SAS
3210 VIGNEUX DI
5
RUE DE LA PORTE ECLUSE

Adresse Client :
RESIDENCE COLISEE CLOS FLEURI
ALLEE DO CLOS FLEURI

91270 VIGNEUX SUR SEINE
SIRET: 77564414900525
Tél. : 01 69 52 44 67

91210 DRAVEIL

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon